PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T. PROCÈS VERBAL DU JEUDI 4 SEPTEMBRE 2014

Le 4 septembre 2014 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire à 9 h, la trente-cinquième réunion (3e réunion en 2014) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Michel Côté, conseiller du district n°1 et président du comité
- √ Monsieur André Renaud, citoyen
- √ Monsieur Martin Lefrançois, président de la SOGERM
- √ Monsieur Dany Giroux, directeur du Service de la gestion du territoire et urbaniste à la Ville de Matane
- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau à la MRC de la Matanie
- √ Madame Thérèse Des Rochers, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec modification : deux points sont ajoutés au point 7. Questions diverses :

- Rapport trimestriel du L.E.T. pour les mois de avril-mai-juin 2014
- Suivi sur la mise à jour du PGMR

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2014

Le procès-verbal de la réunion du 12 juin 2014 est adopté à l'unanimité.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2014

Les points à l'ordre du jour constituent le suivi du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2014.

4. Suivi des travaux au L.E.T. et à l'Écocentre

M^{me} Des Rochers fait le suivi sur l'état des travaux suivants :

- Alimentation en eau au L.E.T.: la plateforme est installée et le réservoir d'eau de pluie a été livré.
 Il reste le raccordement du système de filtration, le changement de la tuyauterie existante et des appareils sanitaires.
- Électricité: Le câblage du 600 V pour alimenter la station de pompage SP-21 est en place. Nous attendons l'acheminement du 600V par Hydro-Québec, prévu, en principe pour le 16 septembre.
- Le 3 septembre, une pompe à lixiviat a été remplacée et une seconde, neuve, a été installée.
- Les cases de béton de l'écocentre sont maintenant toutes dotées d'une dalle de fond.
- Mme Chantale Marin est désormais permanente, à titre de responsable de l'écocentre.

5. Offre d'acquisition d'un terrain de la compagnie RockTenn

M^{me} Des Rochers expose les grandes lignes de la négociation en cours entre la cartonnerie RockTenn et la Ville de Matane au sujet du lot

- Prix d'achat proposé de un dollar (1 \$)
- Obligation pour la Ville de Matane de fermer le lieu d'enfouissement
- Évaluation du coût de la fermeture si celle-ci était donnée à contrat
- Valeur de la matière première en place sable CG14 et gravier MG112 estimée à plus d'un (1) million de dollars
- Nécessité d'évaluer le risque. À cet égard, M^{me} Des Rochers informe que des analyses de sol sont en cours et que des discussions seront poursuivies avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques pour nous assurer que les charges post-fermeture n'excèdent pas les bénéfices que la Ville peut tirer du terrain.

6. Proposition de fluff comme nouvelle matière de recouvrement journalier

M^{me} Des Rochers explique que le *fluff* est le rebut obtenu après l'extraction de tous les métaux des carcasses d'automobiles, réfrigérateurs et autres produits à forte composante métallique. La Ville a été approchée par l'entreprise JM Bastille de Rivière-du-Loup, qui est en voie de construire une déchiqueteuse. Le début des opérations est prévu pour 2015, et l'entreprise fait de la prospection pour connaître ses possibilités d'écouler le *fluff*, un déchet reconnu par le règlement de l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR) comme recouvrement journalier potentiel. M^{me} Des Rochers souligne que cette matière nous permettrait de réduire encore plus l'obligation d'acheter de la terre, que les volumes que nous pourrons accepter dépendront des volumes comptabilisés en fin d'année 2014, mais que dans tous les cas de figure, nous ne pourrons pas en prendre de grandes quantités, étant donné que nous avons déjà une entente de principe avec la fonderie Bradken de Mont-Joli pour du sable de fonderie.

7. Questions diverses

Rapport trimestriel d'avril-mai-juin

Le rapport trimestriel avait été transmis aux membres, mais il n'avait pas été inscrit à l'ordre du jour. Thérèse Des Rochers fait une brève revue comparative du trimestre avec celui de 2013, faisant ressortir :

- qu'il n'y a pas eu de vidange de boues municipales en 2014, ce qui a eu pour effet de baisser considérablement le volume de MR et, par conséquent, la redevance à payer;
- que le fort volume de béton et d'asphalte enregistré ce trimestre reflète les travaux de réfection effectués par la Ville de Matane cette année;
- que les ententes d'approvisionnement en matériau de recouvrement journalier avec les diverses entreprises productrices ont fait diminuer de près de moitié l'achat de terre en 2014 par rapport à 2013.

Suivi sur le PGMR

M. Nixon Sanon nous informe que la date butoir pour voter une résolution sur les projets de PGMR révisé est le 31 octobre 2015. M. Sanon ajoute qu'il a déjà soumis un portrait des MR sur le territoire aux municipalités afin qu'elles en fassent lecture et remettent leurs commentaires au plus tard le 8 septembre. M. Sanon nous informe qu'un nouvel outil produit par RecycQuébec pour estimer la nature et la quantité de matières résiduelles produites par les ICI vient d'être publié. Cet outil offrira des pistes pour évaluer le pourcentage de chaque matière qui transite sur le territoire, mais qui ne passe pas par les installations municipales. D'ici la mi-septembre, conclut M. Sanon, une nouvelle version du chapitre du Portrait des MR portant sur les ICI sera remise à la MRC.

Détournement du bois des sites d'enfouissement

Il est convenu avec les membres que M^{me} Thérèse Des Rochers enverra la présentation de M. Bruno Demers sur la déconstruction, donnée à l'occasion de la Conférence régionale de Réseau Environnement en mai 2014, aux membres du Comité de vigilance, en même temps que le procèsverbal.

8. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane est fixée au jeudi 20 novembre 2014.

9. Levée de la réunion

La séance est levée à 10 h 30.

La secrétaire par intérim,

[Original signé]

Thérèse Des Rochers, coordonnatrice Environnement et développement durable Ville de Matane